

# **AEDA-UP**

Association des Étudiants et Diplômés en Archivistique – Université de Provence

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010**

### **Procès-verbal**

Le 19 octobre 2010, l'assemblée générale de l'association AEDA-UP s'est tenue à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, à Aix-en-Provence, salle 101, sous la présidence de Mathieu PROFIZI, président de l'association.

Étaient présents à cette assemblée 14 personnes dont les membres suivants du conseil d'administration :

Mathieu PROFIZI, président,  
Fabienne TIRAN, vice-présidente  
Julien BOIVIN, trésorier  
Sylvie DRAGO, secrétaire  
Emeric DUMONT, vice-secrétaire

### **Ordre du jour**

- Appel des membres à jour de leurs cotisations
- Introduction de l'Assemblée générale
- Présentation du rapport d'activité et vote
- Présentation de la Commission site internet/forum
- Présentation de la Commission journée formation
- Présentation de la participation de l'association au Bureau emploi du Collectif
- Rapport financier et vote
- Élection du Bureau et vote
- Discussion libre

## ➤ Introduction de l'Assemblée générale

L'ouverture de la séance s'est faite à 18h45 par une présentation individuelle des 14 personnes présentes, suivie par l'appel des membres à jour de leurs cotisations. Mathieu PROFIZI, président de l'association et président de séance a fait un bref exposé général faisant le point de la situation actuelle du Master professionnel Archives et de l'association.

Une réunion de coordination pour le parcours archives a lieu en juillet 2010. Cette réunion a montré une double volonté : le développement du Master et le rapprochement de ses instances dirigeantes avec l'AEDA-UP. Outre son dynamisme, le Master répond à un besoin : plusieurs postes ont été créés ces dernières années en PACA qui sont à présent occupés par des anciens étudiants. À noter également que 4 des 11 reçus au dernier concours d'attaché de conservation sont issus de notre Master.

La question du devenir de l'association se pose : devons-nous nous limiter à l'envoi d'un bulletin d'emploi tous les 15 jours ou est-il pertinent de mettre en œuvre des projets de développement ? Le président lance alors un appel aux membres présents, en rappelant que le bureau n'a quasiment pas varié depuis la création de l'association, il y a 4 ans, alors que l'association appartient à chacun et que l'engagement de ses adhérents parmi les promotions plus récentes est indispensable à sa viabilité et son bon fonctionnement. Un renouvellement s'impose, d'autant plus que la formation sort plutôt renforcée de la précédente période d'incertitude qui a marqué 2009-2010.

## ➤ Présentation du rapport d'activité (Mathieu PROFIZI)

Une réunion du Collectif A8 s'est tenue à Paris le 19 juin 2010. Le président en fait un compte rendu. Une importante modification doit être votée à la prochaine réunion (23 octobre 2010), à savoir la transformation du Collectif en association. Deux raisons justifient cette évolution : amélioration de la coordination entre les associations qui le composent et augmentation de la visibilité et la représentativité professionnelle auprès de l'AAF ou d'autres organismes comme le Pôle Emploi.

L'ensemble des membres représente entre 450 et 500 personnes. L'objectif n'est pas de créer une concurrence à l'AAF mais une complémentarité, notamment dans la problématique des débouchés professionnels. Chaque association garde son identité avec ses propres problématiques (très différentes suivant les associations, tant dans leurs rapports avec les organisateurs de leurs masters respectifs que dans leur fonctionnement). La nouvelle association créée aura une activité spécifique avec un site internet en projet.

Une lecture des principaux points du projet de statuts est faite :

- objet principal : « la promotion des formations universitaires diplômantes en archivistique et la reconnaissance de ces diplômés » ;
- siège social à Paris ;
- principe d'une cotisation en fonction du nombre de membres par associations ;
- composition du Bureau : « La présidence de l'association est annuelle et tournante entre les membres actifs (par ordre d'ancienneté de création de l'association). La vice-présidence est tournante et assurée par l'association qui prendra la présidence l'année suivante. Le poste de trésorier est confié à l'association qui contribue le plus au budget du collectif. L'assemblée générale élit au scrutin secret le secrétaire du collectif. Le bureau est renouvelé chaque année. Les candidatures au renouvellement du poste de secrétaire sont individuelles. » ;

- le conseil d'administration se réunira deux fois par an ;
- l'assemblée générale se réunira au moins une fois par an.

Notre association a également participé à la réunion de coordination du parcours archives du Master 2 à Aix-en-Provence le 7 juillet dernier. Le Master a été réactivé après une année « blanche » pendant laquelle l'AEDA-UP avait aussi été mise en veille. Les responsables du parcours ont changé : Laurence Americi assure désormais le rôle de coordinateur universitaire en remplacement de Gilbert Buti, et Jacqueline Ursch, nouvelle directrice des Archives départementales, hérite dans ses fonctions du rôle de coordinateur professionnel à la place de François Gasnault. Marie-Claire Pontier, directrice des Archives départementales du Gard, occupe une place importante dans les relations avec les professionnels.

Les nouveaux responsables du parcours souhaitent faire progresser la formation et faire une « montée en gamme ». Ainsi, de nouvelles dispositions ont été introduites tant dans la sélection des candidats que les contenus enseignés. Une sélection plus exigeante préside à l'entrée dans le master : les candidats sélectionnés passent désormais un entretien. La promotion 2010-2011 compte 8 étudiants. Des éléments ont été modifiés dans la formation, à savoir : ajout de cours de langue, cours de préparation aux concours, non plus un mais deux stages de formation (6 et 8 semaines).

Le président remarque qu'il serait judicieux de compter des nouveaux membres dans le bureau qui auraient un vécu plus récent par rapport aux contenus de la formation. Ils apporteraient de cette façon un témoignage plus actuel sur celle-ci.

Un point positif est à noter avec le recrutement d'une archiviste à la faculté, Corinne Mirallès. Deux missions principales lui ont été confiées : gérer la fusion des universités en 2012 et coordonner le master. Actuellement, son temps semble principalement accaparé par la fusion des universités.

Les nouveaux responsables du parcours souhaitent rapprocher notre association du Master, ce que nous avons toujours désiré. Le bureau déplore cependant de n'avoir pas été contacté pour faire une intervention auprès des étudiants de la nouvelle promotion au moment de la rentrée, comme cela avait été envisagé.

*Vote : rapport d'activité approuvé à l'unanimité*

- Présentation de la Commission site internet/forum (Emeric DUMONT / Jean-Pierre DELTOUR)

E. DUMONT commence par faire le point sur l'état actuel du site internet de l'association : les possibilités de personnalisation du design sont limitées, le site est statique dans sa présentation. Il s'agit toutefois d'une vitrine indispensable pour l'AEDA-UP et il serait intéressant d'enrichir plus régulièrement un fil d'actualité pour l'heure peu vivace. On peut noter que le site a malgré tout reçu plus de 500 visites pour la période septembre 2009-septembre 2010. Des initiatives permettant d'enrichir le site et les services qu'il peut proposer doivent être soumis au C.A.

J.-P. DELTOUR propose la mise en place d'un outil d'échange qui permettrait la diffusion d'annonces, de discussions, de sujets d'examens ou d'informations pratiques. Le forum n'étant pas adapté selon lui, il propose la création d'un groupe « AEDA-UP » sur Internet qui

permette de créer un espace dédié aux discussions et serve de support à une liste de diffusion interne à l'association. Il suggère pour ce faire d'adopter le service «Google group».

Cet espace serait réservé aux seuls membres et apporterait une aide face, par exemple, à une certaine solitude professionnelle. Les offres d'emploi pourraient également y être accessibles (à l'instar de ce que font d'autres associations) et/ou être distribuées par ce canal. Il permettrait à chacun de contacter tous les autres rapidement.

➤ Présentation de la Commission journée formation (Julien BENEDETTI)

J. BENEDETTI fait le constat qu'il est actuellement difficile d'envisager un tel projet car les personnes intéressées et disponibles pour le mettre en place ne sont pas assez nombreuses. Étant donné la taille actuelle de notre association, il est indispensable pour bâtir ce genre de manifestations d'envergure, de pouvoir s'appuyer sur la volonté et la disponibilité générale des adhérents de l'association – ce qui, pour l'heure, n'est pas assuré.

Reste d'abord à convenir d'un thème donné et des intervenants les plus pertinents. Cela pourrait faire l'objet d'une discussion au sein du groupe récemment créé ou sur le site internet.

➤ Présentation de la participation de l'association au Bureau emploi du Collectif

L'AEDA-UP ne participe toujours pas au bureau emploi du collectif mais bénéficie des offres diffusées. Le président rappelle combien notre association doit en la matière à ses aînées et l'aide précieuse qui nous est apportée, sans que nous ayons pour l'instant participé en retour à l'activité de ce bureau. Un appel est alors lancé pour trouver un adhérent de bonne volonté qui veuille bien participer à la collecte des offres. Un document type nous permet toutefois de transmettre une annonce qui nous parviendrait par nos propres contacts.

Par ailleurs, il serait intéressant de mettre en place un système d'alerte pour les concours, qui seraient indiqués par le même biais que les offres d'emplois. Mathieu se propose de s'en occuper s'il est déchargé de ses fonctions de président.

➤ Présentation du rapport financier (Julien BOIVIN)

Lors de la dernière assemblée générale, le solde était de 264.73 €. Suite à une augmentation des adhésions, le paiement d'un billet de train pour la réunion à Paris, et un apéritif, le solde se porte désormais à 123.75 €.

Le tarif de la cotisation avait été d'un euro l'année passée, tarif qui s'explique par le fait que l'association tout comme le master avaient été en sommeil. Aujourd'hui se pose la question du montant de cette cotisation, en ayant à l'esprit les projets et autres obligations

de l'association (organisation d'une journée d'études, réunion à Paris). La proposition a été la suivante : trois tarifs sont proposés à savoir un tarif plein à 15 €, un tarif étudiant à 5 € et un tarif chômeur gratuit.

J. BOIVIN pose également la question de la pertinence de l'ouverture d'un compte bancaire (actuellement, les ressources sont gérées par Julien même), l'activité financière très réduite de l'association ne requérant pas pour l'instant l'ouverture d'un compte autonome, et les lourdeurs administratives qu'il implique. Le bureau décide de continuer ainsi pour cette année encore.

Le président a précisé qu'un rappel serait fait aux membres non présents pour le paiement de la cotisation. Sans ce paiement, le bulletin d'offres d'emploi ne leur sera plus envoyé.

*Vote : rapport financier approuvé à l'unanimité*

➤ Renouvellement du Bureau

Aucune candidature n'ayant été déclarée, le bureau, après vote des membres, est reconduit à l'identique. Il intègre cependant un nouveau membre à savoir Jean-Pierre DELTOUR, qui prend le poste de vice-trésorier, auparavant vacant.

Sa composition est donc la suivante :

Président : Mathieu PROFIZI  
Vice-président : Fabienne TIRAN  
Trésorier : Julien BOIVIN  
Vice-trésorier : Jean-Pierre DELTOUR  
Secrétaire : Sylvie DRAGO  
Vice-secrétaire : Emeric DUMONT

Nouveaux membres du Conseil d'administration :

Anaïs AVOSSA  
Emilie NESTOLAT

À 20 heures, la séance a été levée.

Mathieu PROFIZI,  
Président

Sylvie DRAGO,  
secrétaire